



Recyclage SSIAP 2

PUBLIC : Toute personne souhaitant recycler son SSIAP 2 afin de continuer à prouver son aptitude à la fonction de chef de service des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes

PRE-REQUIS :

- Etre titulaire du diplôme SSIAP 2
- Justifier de 1607 h de travail dans une fonction de SSIAP 2 au cours des 36 derniers mois
- être titulaire du PSC 1, de moins de deux ans ou Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité.

DUREE : 14 heures

EFFECTIF : groupe de 10 personnes maximum

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Objectif : Actualiser et approfondir ses connaissances, assimiler et mettre en oeuvre les évolutions réglementaires éventuelles.

CONTENU

Séquence 1 : prévention

- Evolution de la réglementation
- Accessibilité du public
- Examen blanc

Séquence 2 : moyens de secours

- Agents extincteurs + SSI
- Moyens d'extinction

Séquence 3 : gestion du PCS en cas de crise

- Gestion d'une alarme, d'une alerte et réception des secours.
- Gestion d'une évacuation,
- Compte-rendu à la hiérarchie

Séquence 4 : organisation d'une séance de formation

- Les méthodes pédagogiques :
- Pratique de l'animation.
- Déroulement chronologique d'une séance.



Séquence 5 : l'équipe de sécurité incendie

- Organiser l'accueil d'un nouvel agent
- Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens
- Gérer les conflits
- Gestion des documents administratifs

VALIDATION DE LA FORMATION :

QCM général sur la fonction SSIAP 2
Validation des acquis sur étude de cas

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Exposé interactif
- Exercices pratiques
- Visite de site
- Evaluation des acquis en cours de formation

DOCUMENTS DELIVRES

- Attestation de formation
- Certificat de réalisation envoyé au donneur d'ordre

FORMATEURS

Formateurs agréés à jour des formations continues obligatoires

LIEU :

Inter : En nos locaux situés à Andrézieux Bouthéon ou à Ste Marie

MODALITES D'ORGANISATION ET DELAIS D'ACCES :

Inter : 1 mois sous réserve d'avoir un effectif minimum de 5 personnes